

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Un agriculteur perd la vie accidentellement par électrocution à La Côte-aux-Fées

Lors de l'installation d'une clôture électrique pour le bétail dans une combe, un fil a été tendu entre deux pentes et s'est approché d'une ligne à moyenne tension en provoquant un arc électrique qui a électrocuté un agriculteur.

Mardi 01 juin 2021 vers 09h30, deux agriculteurs étaient occupés par l'installation d'une clôture électrique pour le bétail dans une combe, au lieu-dit Mont-de-Buttes. A un moment donné, le fil de la clôture s'est tendu et s'est approché d'une ligne électrique aérienne de moyenne tension provoquant l'électrocution de l'un des deux agriculteurs.

La victime a été secourue dans un premier temps par son collègue, puis par les secours dépêchés sur place. Malheureusement, malgré les moyens déployés, cet habitant de La Côte-aux-Fées, âgé de 45 ans, est décédé sur les lieux de l'accident.

Ce tragique accident a nécessité l'intervention d'une ambulance du Val-de-Travers, du Smur et d'un hélicoptère de la Rega. Le procureur de service Nicolas Aubert a ouvert une instruction pénale afin de déterminer les causes et les circonstances de ce drame. Dans ce contexte, la police neuchâteloise, des experts des accidents de travail, des accidents causés dans le domaine agricole ainsi que des courants de moyenne et haute tension ont été sollicités.

La famille de la victime a été prise en charge par l'unité de soutien psychologique.

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 01 juin 2020